

Santé publique. Colloque à l'école de Lyon

La lutte contre les zoonoses concerne toutes les filières animales

Les filières "animaux de compagnie" sont peu contrôlées et moins organisées que les productions animales.

Rôle des animaux domestiques, de la faune sauvage et de l'environnement dans la transmission des agents pathogènes, salubrité alimentaire, contrôle des germes « *de la fourche à la fourchette* » ou encore antibio-résistance en productions animales ont été abordés lors du colloque "Zoonose et santé publique", le 30 novembre dernier à l'école de Lyon*. Du côté des agents pathogènes émergents, Bruno Chomel, de l'université de Davis (Californie), a rapporté la « *réémergence de la tuberculose bovine en Grande-Bretagne, probablement corrélée à la prolifération de blaireaux, réservoirs de Mycobacterium bovis* ». Il a par ailleurs insisté sur le fait que « *les chauves-souris sont de potentiels réservoirs de zoonoses émergentes, car porteuses de leptospires, de lyssavirus (rage), de coronavirus (impliqués dans le Sras), ou de filovirus (Ebola, maladie de Marburg)* ». Il a également présenté une étude, publiée en février dernier dans *Sciences* par Roger W. Barrette et son équipe, qui émet l'hypothèse d'un rôle amplificateur du porc pour le virus Ebola-Reston des primates. Ces travaux font suite à l'identification du virus dans des élevages de porcs aux Philippines en 2008 et à la détection d'anticorps lors de tests chez des hommes. Après avoir rappelé les quatre zoonoses majeures véhiculées par la faune sauvage (fièvre charbonneuse, tuberculose bovine, rage et brucellose), Marc Artois, professeur à l'école de Lyon, a pour sa part pointé du doigt « *la progression récente d'Echinococcus multilocularis, liée à l'extension démographique du renard* » en Europe.

« Le statut zoonotique de la maladie chronique débilitante reste en suspens »

Cette première session s'est achevée par une intervention de Frederick Leighton, directeur du Centre canadien coopératif de la santé de la faune, sur la maladie chronique débilitante. Cette encéphalopathie spongiforme transmissible à prion atteint les cervidés sauvages et d'élevage d'Amérique du Nord. La maladie, décrite pour la première fois en 1980, a une période d'incubation de dix-huit à vingt-quatre mois. Elle est toujours fatale, après l'expression de symptômes comme l'émaciation, une démarche anormale ou des comportements répétitifs. Le diagnostic n'est réalisable que sur l'animal mort, par la détection d'amas de prions dans le cerveau. L'affection se répand lentement, mais inélucta-



Des scientifiques français, québécois et suisses sont successivement intervenus.

blement, notamment *via* les cervidés sauvages, avec une transmission semblable à la tremblante du mouton. Ses répercussions économiques sont considérables, car elle a ruiné la rentabilité de la plupart des élevages de cervidés. Sur le plan écologique, les cervidés sauvages sont clairement menacés en Amérique du Nord. En effet, la prévalence de la maladie atteint 34 % et la population diminue de 19 % par an. « *Nous devons prendre garde à ce que la maladie débilitante chronique ne s'implante pas en Europe* », a prévenu Frederick Leighton, qui souligne que « *son statut zoonotique reste en suspens* ».

Faut-il adapter la qualité de l'eau à son usage ?

Le thème de la salubrité alimentaire a ensuite permis à notre confrère Sylvain Quessy, de la faculté de médecine vétérinaire de Montréal, d'exposer le résultat de différentes études d'analyse du risque relatif à *Campylobacter*, *Salmonella* et *E. coli* en tant que zoonoses. « *L'exposition des hommes aux agents pathogènes zoonotiques responsables de gastro-entérites est plus importante par voie alimentaire que par contact avec les animaux ou avec l'environnement* », a-t-il relevé.

« *La contamination alimentaire peut provenir des eaux, depuis la fourche jusqu'à la fourchette* », a ajouté Gilles Bornet, vétérinaire en chef du service de santé des armées à Brest. En raison des préoccupations écologiques d'actualité, il propose d'adapter la qualité de l'eau à son usage, incendie ou cuisson par exemple.

En ce qui concerne la filière avicole, Martine Boulianne, de la faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe (Québec), a exposé un programme original de surveillance de *Salmonella Enteritidis* chez les poules pondeuses. Au Québec, les producteurs sont indépendants, le système d'intégration verticale n'existe pas. En réaction à un épisode de salmonellose humaine d'origine aviaire, la Fédération des producteurs d'œufs québécois s'est organisée pour s'auto-surveiller, en partenariat avec l'industrie, les vétérinaires et le gouvernement. Son approche "tolérance zéro" inclut différents tests de détection, un code de bonnes pratiques pour le producteur, ainsi qu'un système de traçabilité des œufs de table. Le résultat est particulièrement positif à ce jour.

Pour sa part, Olivier Faugière, directeur de l'École nationale des services vétérinaires, s'est interrogé sur la nécessité, pour « *les gestionnaires du risque sanitaire, de revoir leur partage de moyens pour s'intéresser aux filières des animaux de compagnie* ». Ces dernières sont en effet peu contrôlées et bien moins organisées que celles des productions animales.

Au regard de ces différentes interventions, la déclaration de l'Académie de médecine, fin novembre, prend tout son sens. Elle recommande l'unification des vétérinaires et des médecins dans la prévention des maladies émergentes, comme l'a souligné Marc Artois.

■ Claire Morlot

* Colloque organisé conjointement par le centre Jacques Cartier, la Fondation Mérieux, l'ENVL et la faculté vétérinaire de Montréal.